

Cours pour les Supérieurs OCist – Rome 2013

Chapitres sur la Règle de Saint Benoît, le 5 juillet 2013

Le thème général de ce cours est la prière, la prière telle que nous l'offre et demande notre vocation. L'idée d'approfondir ce thème a germé au synode 2012 de notre Ordre : nous nous sommes alors demandés comment était réellement vécue, dans nos communautés dispersées à travers le monde, la liturgie, l'Office divin, la prière en général. L'idée est née de faire un peu le point de la situation par la création d'une petite commission chargée d'organiser une enquête sur la vie liturgique dans notre Ordre et de choisir la liturgie comme thème de ce cours et du prochain synode.

En voyant, dans ma fonction d'Abbé Général, comment la liturgie est vécue dans les différents monastères du monde, j'ai senti l'urgence de reprendre conscience de l'importance et de la place centrale de la prière liturgique communautaire ; il me paraissait urgent que les communautés en retrouvent le sens, la beauté et la ferveur.

Les Chapitres de ces jours ont pour but d'approfondir la thématique en abordant avec vous cette préoccupation pour nous aider dans notre mission de supérieurs de nos communautés à soutenir nos frères et sœurs dans leur effort de vivre la prière liturgique dans sa signification profonde, dans toute sa beauté et avec ferveur.

Dans ce sens il est important de partir de la conscience que pour saint Benoît, l'abbé, l'abbesse, le supérieur de la communauté, est le premier responsable de la prière et que la prière est la première responsabilité de l'abbé.

Ceci parce que la relation avec Dieu est la substance de notre vocation, ce à quoi nous sommes appelés et ce par quoi nous répondons à l'appel de Dieu. Selon saint Benoît, il faut toujours saisir et renouveler la vie monastique à partir du passage du prologue de la Règle dans lequel il nous fait comprendre, en reprenant les paroles des psaumes et des prophètes, que Dieu nous appelle essentiellement à vivre dans la relation avec Lui, car c'est dans cette vie avec Lui que la vie humaine trouve sa plénitude : « Le Seigneur, cherchant son ouvrier dans la foule (...) dit encore : Quel est l'homme qui veut la vie et désire voir des jours heureux ? Que si, à cette demande, tu lui réponds : C'est moi, Dieu te réplique : Si tu veux avoir la vie véritable et éternelle, interdis le mal à ta langue et à tes lèvres toute parole trompeuse; détourne-toi du mal et fais le bien; cherche la paix avec ardeur et persévérance. Et lorsque vous agirez de la sorte, mes yeux seront sur vous et mes oreilles attentives à vos prières, et avant même que vous ne m'invoquiez, je vous dirai : Me voici ! » (Prol. 14-18).

Ce passage du Prologue est important ; il établit un rapport immédiat entre l'appel à la vie et au bonheur, et l'accomplissement de cette vocation, et le fait d'entrer dans une vie de prière qui nous met en relation personnelle et vivante avec le Seigneur : « Mes yeux seront sur vous et mes oreilles attentives à vos prières, et avant même que vous ne m'invoquiez, je vous dirai : Me voici ! ».

Tout le travail de conversion que la Règle nous demande, tout le chemin qui doit nous détourner du mal et nous orienter vers le bien en cherchant avec détermination la paix dans la vie fraternelle et l'obéissance, tout ce cheminement a pour but de nous faire entrer dans « la vie véritable et éternelle » de la communion avec Dieu, qui est une vie de prière et une prière vécue. Dieu doit devenir pour nous un Visage qui nous regarde avec ses yeux, qui nous écoute avec ses oreilles, quelqu'un qui est présent, qui répond à notre besoin de Lui : « Me voici ! ». Il nous dit « Me voici ! » avant que nous ne l'invoquions, car nous sommes faits pour Lui avant que nous nous en rendions compte, avant même que nous soyons conscients de notre soif, de notre désir de Lui.

Saint Benoît nous transmet l'appel de Dieu à entrer dans cette relation qui est prière, qui est la substance, l'origine et la fin de toute prière, de toute liturgie, de toute pratique de culte. Si nous négligeons ou oublions cela, nous passons à côté de notre vocation, même si nous faisons tout le reste, même si nous observons toutes les prescriptions de la Règle, même si nous donnons notre vie pour servir le monastère et sa mission, ses œuvres et sa liturgie. Si tout cela ne nous mène pas à la rencontre avec Dieu qui nous regarde et nous écoute, ce Dieu effectivement présent, tout cela est vide de sens et de finalité.

La prière en tant que relation avec Dieu est donc la vocation fondamentale des moines et moniales appelés à vivre sous la Règle de saint Benoît. Par rapport à cette vocation fondamentale et commune, une responsabilité précise incombe à l'abbé, ou à l'abbesse, comme saint Benoît explique tout de suite au début du chapitre sur l'abbé, quand il dit pourquoi le supérieur du monastère est appelé abbé. Comme vous le savez, saint Benoît se réfère à la lettre aux Romains : « On croit ... qu'il tient la place du Christ dans le monastère, puisqu'on l'appelle de son nom même, selon ces paroles de l'Apôtre : 'Vous avez reçu l'esprit des fils d'adoption, par lequel nous crions : Abba, c'est-à-dire Père !' » (RB 2,2-3 ; Rm 8,15).

Nous n'y pensons pas, mais cette citation biblique déjà étrange parce que l'invocation *Abba* de saint Paul se réfère à Dieu le Père et non à Jésus, cette citation biblique insère le nom et le rôle de l'abbé, de l'abbesse, dans le contexte de la prière de Jésus, du cri d'amour que le Fils adresse au Père dans l'Esprit Saint. Plus précisément dans le contexte de la prière que le Fils de Dieu partage avec les hommes grâce à la Résurrection qui fait de nous des fils dans le Fils, des fils d'adoption du Père en Christ mort et ressuscité pour nous. C'est comme si le nom de l'abbé devait être pour nous un perpétuel rappel de la relation de Jésus avec le Père dans l'Esprit, un rappel du caractère dramatique de cri que la prière

du Christ a dû revêtir pour assumer l'humanité pécheresse dans la relation avec le Père et la réconcilier avec Dieu. La brise légère du nom de *Abba* que Jésus murmure au Père dans l'amour de l'Esprit et devenue « violent coup de vent » ou « gémissement inexprimable » et cri dans le Fils crucifié suppliant le Père de pardonner le péché du monde qui se concentre dans la crucifixion de Jésus.

Il me semble que la citation de la lettre aux Romains 8,15 dans ce contexte, même si la signification de ce verset n'est pas explicite ni évidente, est très importante pour comprendre la vocation abbatiale, sa nature profonde, mystérieuse, et nous devons pour ainsi dire nous y abandonner. Saint Benoît nous invite d'emblée à comprendre et à vivre notre responsabilité dans la communauté en contemplant son sens trinitaire, je dirais quasi mystique, pour que nous en laissions pénétrer la conscience de ce que nous sommes et de ce que nous sommes appelés à être, que ce soit dans la relation avec Dieu ou dans la relation avec les frères et sœurs qui nous sont confiés.

Ce n'est pas pour rien que saint Benoît demande à l'abbé premièrement, avant de le demander aux frères, dans ce passage du chapitre deux de la Règle, l'effort de faire mémoire de ce mystère qui nous engage : « L'abbé qui est jugé digne de gouverner le monastère doit se rappeler sans cesse le titre qu'il porte - *semper meminere debet quod dicitur* » (RB 2,1). C'est dire que l'abbé doit garder en lui et cultiver dans sa conscience la signification de ce qu'il doit être, et il doit toujours comprendre cette signification par rapport au Christ, et cela dans sa dimension la plus profonde et éternelle, celle de la relation du Fils avec le Père dans l'Esprit Saint, c'est-à-dire dans la prière de Jésus.

Si l'on comprend cela, si l'on maintient vivante cette conscience, toute la tâche et toutes les tâches de l'abbé, de l'abbesse, sont assumées en conséquence et vécues dans l'atmosphère de la prière de Jésus, du don de l'Esprit et de la miséricorde qui vient du Père. C'est là que se trouve la source cachée mais toujours fraîche et abondante de la vitalité, de la vérité et de la fécondité du ministère abbatial. S'il n'y a pas cette source, par contre, si nous n'y retournons pas continuellement, si cette source disparaît de notre mémoire (« *Abbas (...) semper meminere debet* »), tout le ministère de l'abbé, de l'abbesse dégénère en exercice d'une fonction, d'un rôle, en choses à faire, en problèmes à résoudre, en relations difficiles à supporter. S'il ne vit pas de cette source, le supérieur vit seulement d'un cliché de lui-même qu'il s'efforce d'afficher, ce qui ne réussit que rarement.

Je pense que la préoccupation de saint Benoît a été dès le début que chaque abbé et chaque abbesse puisse vivre sa responsabilité paternelle ou maternelle comme Jésus l'a vécue durant sa vie : dans une inlassable recherche de relation avec le Père dans l'Esprit, dans un continuel acte de prière, d'adoration, de communion d'amour avec le Père. Jésus a vécu sa paternité et son pastorat, chaque jour assailli par la foule de brebis perdues et sans pasteur, en puisant toujours dans la source de sa relation avec le Père.

Par les nuits passées en prière et le lever avant le jour pour prier dans des lieux déserts, Jésus a révélé avec délicatesse aux disciples la source de la vraie responsabilité, de la vraie paternité, la source, qui en Lui, ne cessait de couler car elle était dans son cœur, bien plus, elle était son cœur.

Je pense, par conséquent, que la première responsabilité d'un abbé, d'une abbesse, d'un supérieur de communauté, devrait toujours être orientée vers la prière du Christ, être celle d'entrer et d'aider les autres à entrer dans la prière du Fils, dans la prière trinitaire du Fils de Dieu. Si cela manque, toutes les autres préoccupations sont comme des distractions épuisant nos forces et notre énergie au lieu d'être des occasions de toucher la force de la grâce que Dieu nous offre généreusement par amour pour les frères et sœurs qui nous sont confiés.

Saint Benoît nous le rappelle encore une fois à la fin du chapitre deux de sa Règle : « Avant tout que [l'abbé] se garde de négliger ou de compter pour peu le salut des âmes qui lui sont confiées, sans donner plus de soin aux choses passagères, terrestres et caduques. Qu'il pense sans cesse que ce sont des âmes qu'il a reçues à conduire et qu'il devra en rendre compte. Et, de peur qu'il ne se préoccupe à l'excès de la modicité des ressources du monastère, il se rappellera qu'il est écrit : 'Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice : le reste vous sera donné par surcroît', et encore : 'Rien ne manque à ceux qui le craignent'. » (RB 2,33-36)

La responsabilité de l'abbé est donc une réalité, une grâce qui se transmet de sa prière à la prière des frères, de son union à Dieu à l'union à Dieu des frères, qui se communique de son âme à l'âme de ses frères, qui par son expérience de la grâce d'adoption dans l'Esprit favorise l'ouverture des frères à l'Esprit filial.

Je crois que tout le rôle de responsabilité de l'abbé par rapport à la prière communautaire, nous devons toujours le comprendre à la lumière du don que le Christ fait à l'humanité de sa vie et sa prière filiales, comme le dit la lettre aux Romains (8,15) : « Vous avez reçu un esprit de fils adoptifs qui nous fait nous écrier : Abba, Père ! ». Nous le verrons dans les chapitres suivants. C'est seulement de cette manière que nous ne perdons pas de vue le rôle communautaire, universel, missionnaire de notre prière monastique.

Fr. Mauro-Giuseppe Lepori
Abbé Général OCist